

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 Février 2015

Présents : M. Eric BOUCHER, M. Roger DEGAS, Mme Marie-Christine BONDON, M. Michel PICONTO, Mme Claire FONTAGNERES, Mme Muriel SIBEYRE, M. Philippe BRUNO, Mme Dominique POUILLOUX, Mme Fabienne OUVRARD, Mme Béatrice EYZAT, M. Laurent MOUILLAC, M. Emmanuel RUET, Mme Fabienne OTTEVAERE

Excusés : M. Denis LURTON, M. Sébastien LARRIEU

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe BRUNO

Procès-verbal de la réunion du 5 Décembre 2014 : adopté à l'unanimité.

### **2015\_0302\_01 : PERSONNEL COMMUNAL – PERSONNEL NON TITULAIRE**

#### **Poste de vacataire – Modification du montant horaire brut à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2015**

Vu la délibération en date du 9 Septembre 2014,

Considérant l'augmentation des taux de cotisations à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 et afin de ne pas pénaliser ce personnel, il vous est proposé de :

- porter ce montant à 12.25 € brut (10 € net) à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2015
- revaloriser automatiquement, à chaque modification de cotisations, afin de ne pas diminuer la rémunération nette

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- décide de rémunérer la vacation horaire à 12.25 € brut (10 € net) à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2015
- précise que le montant de cette vacation sera revalorisé à chaque modification de cotisations afin de ne pas diminuer la rémunération horaire nette
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette décision.

### **2015\_0302\_02 : INTERCOMMUNALITÉ**

#### **SYNDICAT MIXTE du BASSIN VERSANT des JALLES du CARTILLON et de CASTELNAU**

##### **Bilan annuel d'activités de gestion de cours d'eau – Année 2014**

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- donne acte de la présentation du rapport d'activités établi par le Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau pour l'exercice 2014.

### **2015\_0302\_03 : COMMANDE PUBLIQUE – MARCHÉS PUBLICS**

#### **CONVENTION d'AMÉNAGEMENT de BOURG (CAB) - AMÉNAGEMENT des ESPACES PUBLICS en CENTRE BOURG et à MATHÉOU**

##### **Marchés de travaux Tranche 1 – Exonération des pénalités de retard**

Vu les marchés conclus avec les entreprises COLAS, Agence SARRAZY (et ses sous-traitants) et JARDINS DE GUYENNE,

Vu le dépassement du délai d'exécution des travaux,

Considérant que le retard dans l'exécution des travaux n'est pas dû aux entreprises,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- décide d'exonérer les entreprises COLAS, Agence SARRAZY (et ses sous-traitants) et JARDINS DE GUYENNE, du paiement des pénalités de retard

### **DÉLÉGATIONS CONSENTIES au MAIRE par le CONSEIL MUNICIPAL – Compte rendu**

\* **Droit de Prémption Urbain** – période du 06.12.2014 au 03.02.2015

N° DIA	PROPRIETAIRE	ADRESSE TERRAIN	TYPE LOCAL	DATE DECISION	NATURE DECISION
07/2014	M. GARDAREIN Franck / Mme MAJEN Sarah	20 Route de la Croix de Chavailles	Habitation	11/12/2014	Renonciation
08/2014	M. Mme AL KHADIR Abdellilah	« Les Eycards »	Non bâti 51 m <sup>2</sup>	11/12/2014	Renonciation

\* **Autres Décisions prises** – période du 06.12.2014 au 03.02.2015

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qui en prend acte, des décisions suivantes :

- ⇒ **2014\_15 du 11 Décembre 2014** – Assurance statutaire personnel 2015 – Groupama à Niort
- ⇒ **2014\_16 du 16 Décembre 2014** – Projecteur stade – Bouygues Energies & Services à St Loubes pour 2 702.45 € TTC
- ⇒ **2015\_01 du 6 Janvier 2015** – Maintenance éclairage public 2015 – Bouygues Energies & Services à St Loubes pour 6 784.40 € TTC
- ⇒ **2015\_02 du 29 Janvier 2015** – Cession bus Mercedes – Auto Gironde Occasions à St André de Cubzac pour 1 500 €